

**Agriculture
Commerce
Industrie**

**UN CONCOURS NATIONAL
DE L'ESPECE BOVINE, A CASSEL**

Un grand Concours National d'animaux reproducteurs de l'espèce bovine (race flamande pure), né et élevé en France aura lieu à Cassel, sur la place du Général Flandrin, le jeudi 6 avril, à 10 h. du matin.

Ce concours est organisé par le Comité Agricola de Cassel, avec les subventions du Conseil général, de l'Office départemental agricole, du Herd-Book flamand de la ville de Cassel et de plusieurs généreux donateurs. Tous les éleveurs peuvent participer à ce concours qui est doté de 6.000 fr. de prix dont voici le détail :

Taureaux n'ayant pas de dent de remplacement : 20 prix d'un total de 2.000 fr. Taureaux ayant des dents de remplacement : 6 prix au total de 1.000 fr. Génisses n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement : 6 prix, total 700 fr. Génisses ayant 4 ou 5 dents, en état de gestation ou à lait : 8 prix, total 700 fr. Vaches au lait : 7 prix au total 1.055 fr. Vaches en état de gestation : 5 prix au total 620 fr.

Total : 6.080 francs.

Pour le championnat, un bronze d'art est offert par M. R. Faure, député, conseiller général, pour être remis au propriétaire du plus beau sujet mâle.

Un objet d'art est offert par M. Richard, conseiller d'arrondissement pour être donné au propriétaire du plus beau sujet femelle.

En plus des primes en espèces, un certain nombre de médailles seront attribuées aux premiers prix.

Primes aux vieux ouvriers de la culture : M. Georges Massela, maire de Cassel, offre 5 prim de 50 fr. avec diplômes et médailles, aux 5 serviteurs agricoles travaillant depuis le plus grand nombre d'années, chez un membre du Comité. Les certificats devront être adressés au président pour le 26 mars, dernier délai.

Conditions générales. — Art. 1er. Les éleveurs pourront faire inscrire leurs ani-

maux au Secrétariat de la Mairie de Cassel, jusqu'au jeudi 6 avril, le jour même du concours, avant 10 h. du matin, place Flandrin, en indiquant la catégorie dans laquelle ils désirent les faire concourir.

Art. 2. Les animaux devront être rendus sur le lieu du concours, avant 10 h. du matin et ne pourront, sous aucun prétexte, être enlevés avant 12 h. Cette condition sera strictement observée et les animaux qui arriveraient après l'heure ne seront plus admis dans l'enceinte. Si un propriétaire enlevait, l'une de ses bêtes avant 12 heures, la prime qu'il aurait obtenue pour les autres animaux serait retirée. Toutefois, en cas de mauvais temps ou de force majeure, l'autorisation sera donnée d'enlever les animaux.

Art. 3. Pourront concourir sous les animaux nés et élevés en France.

Art. 4. Un exposant ne pourra recevoir qu'un prix dans chaque catégorie.

Art. 5. Tous les animaux exposés doivent être inscrits au Herd-Book.

A 13 h. au banquet à l'Hôtel de la Concession, sous la présidence de M. le Préfet du Nord. Les adhésions au banquet devront être envoyées à M. Mammy, secrétaire adjoint, mairie de Cassel, ou à M. Lucien Merland, à l'ancienne Concession.

A l'issue du banquet, il sera procédé à la lecture du palmarès et à la remise des objets d'art, médailles et plaques. Les primes seront payées le jour de la Foire sur le crédit mutuel et Coopération agricole, c'est-à-dire à la réunion générale du Comité Agricola de Cassel ; les primes non touchées avant le 1er janvier 1934 rentreront en caisse.

**PRÊTS A LONG TERME
SUR LE CRÉDIT MUTUEL
ET LA COOPÉRATION
AGRICOLE**

L'Officiel publie le décret suivant : Les taux d'intérêt des prêts à long terme consentis en application de la loi du 5 août 1920 sur le crédit mutuel et Coopération agricole sont fixés par le décret du 8 mars 1932, ont applicables à l'année 1933.

MARCHÉ DE PARIS

Vendredi. — Bœufs : quartier derrière, 7 ; devant, 4,25 ; aloyau, 10,25 ; cuisines, 5,50. — Veaux : ire qualité, 11,85 ; 2e, 9,20 ; 3e, 7,20. — Moutons : ire, 14,25 ;

2e, 11,70 ; 3e, 8,45 ; gigots, 16 ; carcasses, 21. — Porcs : ire, 10,80 ; 2e, 8,70 ; filets, 19 ; jambons, 12,50. — Beurres : Centre-Normandie, 17 ; Charente-Poitou, 18 ; Marchand-Normandie, 12,25 ; Bretagne, 13. — Œufs : Normandie extra, 400 ; Bretagne choix, 315 ; Etrangers, outre-mer 310. — Fromages : Camembert Normandie, 235 ; Divers, 120 ; Pontalier, 255. — Port Salut, 650. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 14 ; Fommes, 11 ; Lapins morts, 11,80 ; Poulets Nantais, 17,25. — Fèves de Bretagne, 19. — Poissons : Barbottes, 13 ; Sara, 23,50 ; Harengs étrangers, 2,35 ; Homards, 20 ; Merlans brillants, 6 ; ordinaires, 2,25 ; Langoustes 24,50 ; Maquereaux gros, 4,50 ; petits 6 ; Morues salées, 8,25. — Rates, 3,50 ; Sardines Bretonnes et Fraiches, 10 ; Soles, 21,50. — Maraines, 115 ; Portugaises, 27 ; Moules Beligique, 70.

Grains. — Céréales. — Blés : Tendances, faible disp. cote officielle, 105 base 78 k., courant, 103-102,75 ; proch., 104 ; mai, 104,75 ; 3 d'avril, 104,50 ; 3 de mai, 103,75. — Avoines : Tendances, sans affaires, courants, 126 vend ; proch., 135 achetés, mai incoté ; 3 d'avril, 140 vend ; 3 de mai, 139 vend. — Maïs : Tous incotés. — Avoines : Tendances, faibles, cote officielle, 74 ; courants, 73,25 payé ; proch., 74,50 payé ; mai, 75,50-76. — 3 d'avril, 76 payé ; 3 de mai, 75,50-76. — Seigles : Tous incotés. — Orge : Tendances sans affaires, courants, incoté ; proch., incoté ; mai incoté ; 3 d'avril, 79 vend. ; 3 de mai, incoté.

Sucre. — Tendances calmes, courants, 220,50 payé ; proch., 220,50-221 payés ; mai, 221 payé ; 3 d'avril, 220,50-221 ; 3 de mai, 220,50-221 ; 3 de juin, 221 payé ; 3 d'oct., 207,50 payé ; 3 de nov., 208 payé. Cote officielle, 221 à 221,50.

Alcools : Tous incotés.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées

MARCHÉS DES CAFÉS

LE HAVRE. — Clôture. — Tendances soutenues. Ventes : 1.000 sacs ; mars, 170 ; avril, 182 ; mai, 178,50 ; juin, 178,50 ; juillet, 176,25 ; août, 175,50 ; octobre, 175 ; novembre, 174,50 ; décembre, 174.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lumbree. — Beurre, 7 à 8 fr. la livre ; œufs, 9 fr. le quarteron ; poules, 40 fr. la couple ; poulets, 35 à 50 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 9 à 10 fr. ; oies, 50 à 55 fr. ; lapins, 12 à 28 fr. ; pommes de terre, 0,35 à 0,50 le kg. ; carottes et navets, 1 fr. ; poireaux, 1,25 la kg. ; choux verts, 1,50 ; choux-fleurs, 2,50 à 4,50 ; chou de Bruxelles, 2,75 le kg. ; chicorée de Bruxelles, 3 fr. ; oignons, 2,50 le kg. ; échalotes, 2,25 ; oignons-raves, 1,50 et 2 fr. ; oresson, 0,50 la lb.

A Bruy-en-Artois. — Beurre, 8,50 la livre ; œufs, 12 fr. les 26 ; pommes de terre, 0,45 le kg. ; poules vivantes, 32 à 50 fr. par couple ; 18 à 28 fr. p. ; poulets vivants, 32 à 50 fr. la couple ; 18 à 28 fr. p. ; pigeons, 10 fr. par couple ; canards, 18 à 22 fr. p. ; lapins, 5 à 20 fr. ; camembert, 3,25 la p. ; maroilles, 9 fr. p. ; ro-

**ACHETEZ AUJOURD'HUI
MONDE
le grand hebdomadaire
international
MONDE**

indépendant des Gouvernements et des partis, présente chaque semaine les faits d'une façon rigoureusement objective.

CETTE SEMAINE LIRE

— Le Bilan de la Législation du 3 Mars.

— Après les Elections allemandes.

— L'Enfer fasciste — Les enfants dans les mines de soufre de Sicile.

— Le 50^e Anniversaire de la mort de Karl Marx.

**EN VENTE PARTOUT :
le numéro 1 fr. 50
ABONNEMENT :
50 francs pour un an
25 francs pour six mois**

Envoi d'un numéro-échantillon gratuit sur demande à MONDE, 50, rue Étienne-Marcel, PARIS.

40 fr. la couple ; poulets, 35 à 50 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 9 à 10 fr. ; oies, 50 à 55 fr. ; lapins, 12 à 28 fr. ; pommes de terre, 0,35 à 0,50 le kg. ; carottes et navets, 1 fr. ; poireaux, 1,25 la kg. ; choux verts, 1,50 ; choux-fleurs, 2,50 à 4,50 ; chou de Bruxelles, 2,75 le kg. ; chicorée de Bruxelles, 3 fr. ; oignons, 2,50 le kg. ; échalotes, 2,25 ; oignons-raves, 1,50 et 2 fr. ; oresson, 0,50 la lb.

A Bruy-en-Artois. — Beurre, 8,50 la livre ; œufs, 12 fr. les 26 ; pommes de terre, 0,45 le kg. ; poules vivantes, 32 à 50 fr. par couple ; 18 à 28 fr. p. ; poulets vivants, 32 à 50 fr. la couple ; 18 à 28 fr. p. ; pigeons, 10 fr. par couple ; canards, 18 à 22 fr. p. ; lapins, 5 à 20 fr. ; camembert, 3,25 la p. ; maroilles, 9 fr. p. ; ro-

qufort, 20 à 24 fr. le k. ; noisettes, 11 à 20 fr. le k. ; gruyère, 18 fr. le k.

A Pernes-en-Artois. — Beurre, 8,75 à 9 fr. la livre ; œufs, 8,50 à 8,75 le quarteron ; poules vivantes, 30 à 38 fr. la couple ; poulets, 32 à 45 fr. la couple ; pigeons 8 à 9 fr. la couple ; lapins, 10 à 25 fr. p. ; canards, 12 à 15 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr. la couple ; 22 fr. p. ; oies, 40 à 45 fr. p. ; dinde, 55 à 60 fr. p. ; lapins, 18 à 27 fr. p. ; lapins, de garenne, 9 à 11 fr. p. ; pigeons, 12 fr. la couple ; 6 fr. p.

A Avesnes-sur-Helpe. — Beurre au gros, 7,75 la livre ; au détail, 8 à 8,75 ; œufs, 9,50 le quarteron ; pommes de terre — 40 à 50 fr. les 100 kilos ; fromage de maroilles, 7 à 8 fr. p. ; poulets vivants, 45 fr. la couple ; 23 fr. p. ; poules, 43 fr